

Histoire de Menessaire Autun Moran Ecologie

19 mars 1997 - alerté par Mr Vigreux maire de Menessaire réunion organisée par Monsieur Papaud sous préfet de Château Chinon en accord avec le sous préfet de Beaune dans le cadre du groupe de coordination pour la forêt morvandelle dont AME est membre

24 novembre 1997 - courrier d'AME au préfet de région

- AME n'est pas invitée au comité restreint pour validation des orientations régionales bien que présente dans les réunions de travail et conteste sa représentation par Nièvre Environnement.
- Rappel de la réunion avec les sous préfets, le CRPF, le maire de Menessaire ou il a été affirmé par le CRPF que 40 % des feuillus seraient maintenus ou pour une faible partie replantés sur les 120 hectares.

19 janvier 1998 - demande à la CADA de nous communiquer le PSG du propriétaire . Refus

30 mars 1998 – nouveau courrier au préfet de région pour dénoncer les coupes qui vont bon train et la responsabilité du CRPF qui a donné des informations fausses — services de l'état, sous préfets AME —

30 mars 1998 - demande au directeur du département DDAF de ne pas verser d'aides si il estime que les engagements ne sont pas respectés et remboursement des avances

22 mai – point presse et article avec la Gazette et le journal de Saône et Loire

18 octobre 1998 _ AME écrit au député Monsieur Patriat pour demander son soutien, les engagements du propriétaire de préserver la colline versant visible du village n'étant pas respectés

13 octobre 1998 – courrier au sous préfet de Beaune pour dénoncer le non respect de conserver le versant visible de la commune

22 octobre 1998 - réponse de Monsieur Patriat qui est intervenu auprès du CRPF

5 novembre 1998 – réponse du CRPF trop longue pour cet historique mais soutien totale au propriétaire . Une réunion qui affirme le respect du PSG et une réunion (sans le Maire ni AME) a validé le respect des engagements

Je cite seulement la conclusion du directeur du CRPF qui reprend les propos de Mr Bianco remis au premier ministre << *La forêt représente une formidable chance pour la France . A la condition d'un effort collectif d'imagination d'organisation et d'efficacité, c'est aussi une chance dans le combat contre le chômage . Il y a peu de secteur où l'efficacité d'un franc investi soit aussi grande . J'affirme qu'il est possible de concilier économie et écologie à condition d'être respectueux, à la fois des équilibres biologiques et de la réalité économique* >>

10 novembre 1998 – courrier de Monsieur Patriat suite courrier du CRPF qui n'est pas satisfait de la réponse et saisi le sous préfet.

25 novembre 1998 – courrier AME pour dénoncer à nouveau les coupes de cette belle forêt jardinée, il ne resterait que quelques hectares de feuillus. Réponse sur la création d'emplois . *Conclusion par AME – Menessaire restera pour les adhérents et pour les habitants l'exemple de l'inutilité de la concertation puisque l'intérêt à court terme du propriétaire a prévalu sur toute autre considération* . Copie de ce courrier — Député, Sous Préfets, Conseil d'Administration du CRPF , Maire de Menessaire—

Le projet actuel d'exploitation serait de faire des éclaircies ce qui correspondrait au taux qui paraît faible de sortie du bois. Les coupes correspondraient à l'accroissement biologique de la forêt de Patuet. Or il est question de 180 hectares pour 4 propriétaires , une coupe à blanc vient d'être faite à Buis .

Il est indispensable de revoir le schéma de dessertes qui impacte tout le territoire de Chissey et plus et de faire un comité de suivi rapidement avec les riverains , les instances CCGAM , DDT ,